

**VOTRE FACTURE DU 08/02/2023**  
Ce relevé de compte vaut quittance après paiement intégral

Agence : 6006  
**EI M VILLAIN NICOLAS**  
Agent général exclusif MMA  
N° ORIAS 18002937 www.orias.fr  
2 RUE DES OTAGES  
60500 CHANTILLY  
Tél 0344624030  
agence.mma.fr/chantilly/  
mma.chantilly@mma.fr

REC 363 A 147073671 6006

**SCI JACK N JILL ENGLISH SCHOOL**  
**49 AVENUE JEHAN DE BRIE**  
**77120 COULOMMIERS**

**Référence client : 33795683E**

Document : DFRC01 08/02/2023 17:55

Madame, Monsieur,

Veillez trouver ci-après le montant de l'ensemble des cotisations dues sur le(s) contrat(s) en référence. Nous vous remercions de la confiance que vous nous accordez et de votre règlement dans les meilleurs délais.

Nous restons à votre disposition pour répondre à vos éventuelles questions en nous appelant au 03.44.62.40.30 ou en vous rendant à l'agence.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Votre Agent Général



**Information :**

Si vous avez choisi de payer votre cotisation en plusieurs fois, nous vous informons que les frais liés au fractionnement de la cotisation évoluent.

Les détails sont expliqués sur [www.mma.fr/frais-paiement-cotisations](http://www.mma.fr/frais-paiement-cotisations)

Page 1/3

MMA IARD, Société Anonyme au capital de 537 052 368 euros, entreprise régie par le Code des Assurances, RCS Le Mans n° 440 048 882, dont le siège social est situé 14 Bd Marie et Alexandre OYON à LE MANS, Société recouvrante pour le compte d'une ou plusieurs des compagnies d'assurance (MMA IARD, MMA IARD Assurances Mutuelles, MMA VIE, MMA VIE Assurances Mutuelles, Covéa Protection Juridique) identifiées aux conditions générales ou particulières de chacun de vos contrats d'assurance.

**Bénéficiaire : M.M.A. IARD - 72030 LE MANS CEDEX 9**

**Payeur : SCI JACK N JILL ENGLISH SCHOOL 49 AVENUE JEHAN DE BRIE 77120 COULOMMIERS**

**Référence client : 33795683E**

**MONTANT A REGLER  
A L'ORDRE DE**

MMA IARD

**288,00 €**

UTILISEZ  
l'enveloppe et  
le coupon joints

A adresser à votre  
agence habituelle

ou  
M.M.A.  
TSA 40141  
41974 BLOIS CEDEX 9

**N'OUBLIEZ PAS DE  
JOINDRE VOTRE  
CHEQUE**

MMA6006054562  
33795683E



Pour un paiement **par CB**, adressez-vous à l'agence ou capturez le **flashcode** ou connectez vous sur [www.mmapay.fr](http://www.mmapay.fr) avec votre référence coupon ci-dessous et laissez vous guider.

**288,00 €**

**Référence coupon : JAC31939468**

SCI JACK N JILL ENGLISH SCHOOL

49 AVENUE JEHAN DE BRIE

77120 COULOMMIERS  
FR

**M.M.A.**  
**TSA 40141**  
**41974 BLOIS CEDEX 9**

6006 MMA6006054562 T 342752310



Libellé contrat	N° Contrat	Période de validité	Echéance principale	Montant dû en euro
<b>Montant(s) dû(s) pour vos contrats arrivants à échéance</b>				
CARAT PNE LAGNY SUR MARNE 42 rue gambetta ( a)	A 147073671	01/03/2023 - 29/02/2024	01/03	291,00
Crédit en votre faveur				-3,00
<b>Total à payer</b>				<b>288,00</b>

Contrat(s) assuré(s) auprès de (a) MMA IARD

Nous nous permettons de vous rappeler que les cotisations d'assurance sont payables dans les 10 jours à partir de l'échéance. Sans paiement de votre part, vos contrats d'assurance pourront être suspendus puis résiliés.

### Caractéristiques de votre contrat arrivant à échéance



<b>CARAT PNE LAGNY SUR MARNE 42 rue gambet</b>	Cotisation Hors taxes	: 262,93 €
N° contrat : A 147073671	dont catastrophes naturelles	: 24,99 €
42 rue gambetta	dont protection juridique	: 0,00 €
77400 LAGNY SUR MARNE	Taxes	: 22,26 €
	Contribution solidarité victimes terrorisme	
	infractions portant sur la garantie dommages	: 5,90 €
Echéance : 01/03	Arrondis à l'euro	: -0,09 €
<b>Paiement ANNUEL</b>	<b>Total à payer</b>	<b>: 291,00 €</b>
COUT DE LA CONSTRUCTION DE LA FFB (VAR. ANNUELLE REF. 30/06) : 1 135,50		

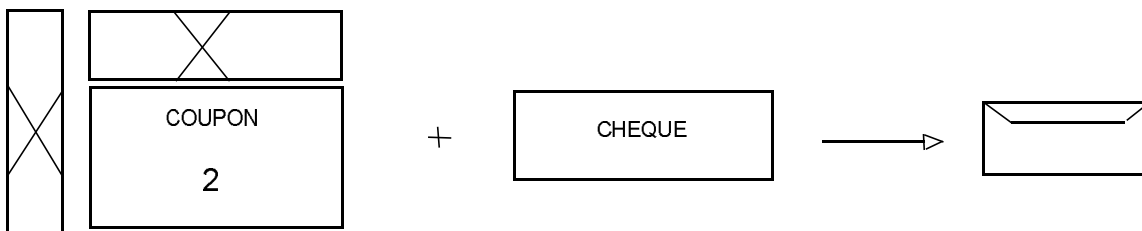
## COMMENT EFFECTUER VOTRE REGLEMENT **1**

Par Carte Bancaire à l'agence ou en vous connectant sur le site [www.mmapay.fr](http://www.mmapay.fr) ou par capture du flashcode, avec la référence coupon figurant au recto du volet 2.

### Par chèque au moyen du coupon

- libellez le chèque à l'ordre du bénéficiaire indiqué au recto du volet 1 et adressez l'ensemble (volet 2 du coupon + chèque) sous enveloppe affranchie à l'agence ou à l'adresse figurant au recto du volet 2.

**3**



**2**



## Informations

Les cotisations d'assurances sont exonérées de TVA (Art. 261 C2 du Code Général des Impôts).

Si votre contrat comporte une garantie catastrophes naturelles, les documents contractuels qui vous ont été remis lors de la souscription du contrat définissent les conditions d'indemnisation et les modalités d'évolution des franchises (fixées par arrêté ministériel). Vous pouvez en obtenir une copie sur simple demande auprès de votre agent.

Pour vos contrats auto : lorsque votre véhicule a subi un dommage garanti par le contrat, vous avez la faculté de choisir le réparateur professionnel auquel vous souhaitez recourir.

Pour les contrats auto, habitation et santé, vous pouvez, à l'expiration d'un délai d'un an à compter de la première souscription, résilier votre contrat à tout moment, sans frais ni pénalités. La résiliation prend effet un mois après que nous en aurons reçu notification.

Cette notification doit être transmise pour les contrats auto et habitation (si vous êtes locataire) par votre nouvel assureur. Ces dispositions s'appliquent aux contrats couvrant les personnes physiques en dehors de leurs activités professionnelles. Si votre contrat englobe d'une part la couverture de vos risques professionnels, d'autre part la couverture de votre personne physique à des fins non professionnelles, vous bénéficiez du droit de résiliation mentionné ci-dessus.